



**RAPPORT N° 29/2011  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Budget communal pour 2012**

**Rapport de la Commission des finances  
chargée d'étudier le préavis n° 29/2011 concernant  
le budget communal 2012**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, formée de Mme et Messieurs

**PINTO** Clotilde  
**BAUD** Francis  
**BERTSCHY** Patrick  
**BUTTY** Pierre  
**D'ANGELO** Vladimir  
**DE STEFANIS** Sergio  
**GONTHIER** Alain  
**MARINELLI** Roger  
**MARQUES** Samuel  
**MOLLIAT** Stéphane  
**RAPIN Roland**, président-rapporteur  
**RIESEN** Werner  
**ROH** Christian

s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville afin d'étudier le budget communal 2012.

- **Le 16 novembre** sont présents : MM. Étienne RIVIER, Municipal des finances, et Gilles ALTERMATH, Chef du service des finances,  
Absent : M. Samuel MARQUES
- **Le 22 novembre** sont présents : MM. Laurent BALLIF, Syndic, Robert SCHNEIDER, Claude LEHRAN et Gilles ALTERMATH, chefs de service.  
Sont excusés : MM. Samuel MARQUES, Étienne RIVIER, Municipal des finances et Mme Elina LEIMGRUBER, Municipale.
- **Le 28 novembre** sont présents : La Municipalité incorpore ainsi que les chefs de service Gilles ALTERMATH, Serge VOLET, Gérard AMOOS, Christophe BORNAND, la déléguée Michèle THEYTAZ GRANDJEAN (jeunesse) et les délégués Michel BLOCH (développement durable) et Stefano STOLL (culture)  
Est excusé M. Samuel MARQUES, remplacé par M. Musa PALI, suppléant.

La Commission tient particulièrement à remercier :

- M. Gilles ALTERMATH, chef de service des finances, pour sa compétence, sa disponibilité et la prise de notes indispensables pour la discussion du préavis et la rédaction du présent rapport,
- les chefs de service et délégués de la Ville invités aux séances,
- la Municipalité in corpore et principalement M. Étienne RIVIER, Municipal des finances, qui ont contribué, par leurs réponses et leurs éclaircissements, à faciliter la tâche de la Commission des finances.

## Généralités

Lors de la première séance, M. Étienne Rivier, Municipal des finances, a présenté à la Commission le préavis du budget communal 2012. Tous les points discutés figurent intégralement dans le préavis. La Commission avait, les 9 et 16 novembre 2011, discuté du plafond d'endettement et du plan des investissements, importants pour l'examen du budget dans une perspective de moyen terme.

La Commission a disposé du tableau complet de l'effectif du personnel communal, conformément à une demande antérieure. Elle a également disposé d'un document présentant de manière détaillée les différents points du budget.

## Travaux d'entretien des propriétés communales

La Commission a examiné le budget 2012 des travaux d'entretien des propriétés communales. Contrairement aux années précédentes, ce tableau n'était pas joint au préavis. Il a été remis aux membres de la Commission et il est joint au présent rapport. En voici le tableau comparatif :

Entretien courant :	Budget 2012	CHF	1'183'200.--
en comparaison :	Budget 2011	CHF	1'749'000.--
	Budget 2010	CHF	1'382'200.--
	Budget 2009	CHF	1'461'800.--
Entretiens spéciaux :	Budget 2012	CHF	1'367'000.--
en comparaison :	Budget 2011	CHF	2'054'200.--
	Budget 2010	CHF	2'154'400.--
	Budget 2009	CHF	1'566'500.--

La Commission constate une diminution importante, aussi bien dans les entretiens spéciaux que dans l'entretien courant. M. Claude Lehrian, chef de service, explique qu'après avoir paré au plus pressé les années précédentes, il est maintenant nécessaire de se donner les moyens de planifier à long terme l'entretien des bâtiments communaux, ce qui permettra de gagner en efficacité. Pour cela, l'informatisation des plans et autres informations est nécessaire, et ce travail ne peut être accompli, dans les limites des postes affectés au DAI, qu'en restreignant les autres activités du service. Les entretiens spéciaux sont essentiellement axés sur la sécurité des utilisateurs et utilisatrices ainsi que sur la salubrité. En revanche, les travaux de confort sont reportés.

La Commission des finances n'a pas de propositions d'amendement.

## Discussion du préavis

La présentation d'un budget 2012 avec un déficit annoncé de près de 5 millions de francs a interpellé les commissaires. La situation implique une prise de conscience des Commissaires afin d'élaborer des pistes pouvant conduire à une diminution du déficit. Les discussions ont été intenses, souvent très partagées lorsque des propositions d'amendements ont été déposés.

De nombreux points ont fait l'objet de demandes d'explication, données par les représentants de la Municipalité ou des services communaux. Outre ceux qui ont fait l'objet d'amendements repris ci-après, la Commission relève les points suivants :

- la **facture sociale** fait l'objet d'un décompte avec un décalage de deux années. Ces dernières années, la Ville inscrivait un montant de 1,5 millions de francs en revenus (Poste 200.4529 : Encaissement du fonds de péréquation directe horizontale...). Le montant encaissé en 2011 ayant fortement baissé, à CHF 428'790.-- (communication 54/2011), la Ville a inscrit au budget 2012 un montant inférieur de moitié, afin d'éviter un écart trop important entre le budget et les comptes.
- **Equinox** est en phase de restructuration, suite notamment à une baisse importante de la fréquentation. Une vaste étude a eu lieu, afin de connaître les besoins actuels des jeunes. La tendance va vers des activités informelles et non-encadrées. Les options sont encore en discussion et les décisions vont être présentées prochainement. Le poste 9522 (Equinox) est par conséquent un poste en mutation.
- Les **changements de structure au sein de l'administration communale** doivent faire l'objet, au préalable, d'une information détaillée et précise, afin que les commissaires et le Conseil puissent se déterminer en connaissance de cause sur les demandes de nouveaux postes et sur les aménagement qui découlent de cette restructuration (au budget 2012, le poste 501.3011). En l'occurrence, il s'agit du regroupement, à terme, de la direction de l'éducation et du service de la jeunesse sous la responsabilité d'une seule cheffe de service, avec la création d'un adjoint administratif en remplacement de l'actuel chef de service à Education, lorsqu'il partira à la retraite, ces prochaines années. Les explications données par la Municipalité ont convaincu une petite majorité de la Commission, sans enlever la critique quant à la méthode choisie.

Le rapport ne reprend pas tous les points discutés par la Commission. Le détail ci-après présente, dans l'ordre des points du budget, tous les amendements acceptés par la Commission ainsi que les principales propositions d'amendement discutées avec la Municipalité ou qui amènent une information particulière.

En annexe, un tableau fait la synthèse des amendements acceptés en vote final par la Commission des finances.

### **Amendements votés par la Commission des finances après discussion avec la Municipalité**

#### **1 Administration général**

##### **100.3185 : Retransmissions télévisées des séances du Conseil communal**

Les séances du Conseil sont retransmises actuellement uniquement sur le réseau câblé et sur le site internet de la ville, en différé. Un commissaire propose de diminuer de poste de CHF 90'000.-- et de le porter à zéro, sauf si la Municipalité peut réaliser le passage à la diffusion des séances du Conseil sur internet en direct.

La Municipalité a pris contact avec les deux sociétés en charge de cette retransmission. Ces dernières annoncent que les conditions techniques permettent cette diffusion et les quelques adaptations à réaliser sont possibles sans augmenter les charges prévues au budget. Un passage à internet en direct est possible en principe dès janvier 2012.

Après ces explications, la Commission renonce à l'amendement.

### **130.3659.02 : Aide aux pays en voie en développement**

Un commissaire propose de **diminuer le poste de CHF 10'000.--** et de revenir ainsi au montant attribué en 2010. Au vu de la situation financière cette année, des commissaires estiment qu'il faut faire un effort sur ce poste et le ramener à un montant raisonnable.

La Municipalité s'en remet au vote de la Commission et du Conseil. Au budget 2011, C'est le Conseil qui avait proposé d'augmenter ce poste.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non.**

### **141.3185.01 : Honoraires pour audits**

La Commission estime inutile de mettre au budget un poste pour lequel aucun projet ou indice d'utilisation n'est avancé. Elle propose de **diminuer ce poste de CHF 10'000.--** et de le porter à zéro.

La Municipalité signale que ce poste est important dans le cadre de la sécurité au travail et des mesures à prendre pour résoudre des conflits qui peuvent être sérieux.

La Commission des finances **approuve l'amendement : 11 oui, 1 non, 1 abstention.**

### **142.3182.02 : Frais de l'internet par Wi-fi (sans-fil)**

La Commission demande des informations sur l'extension du réseau Wi-fi. La Municipalité explique qu'il s'agit d'étendre ce réseau à la Place Robin. Des commissaires estiment que ce projet peut être reporté, pour tenir compte de la situation financière actuelle. Ils proposent de **diminuer ce poste de CHF 10'000.--**, pour le porter à CHF 20'000.--.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non.

## **2 Direction des finances**

### **200.3011.12 ; Couverture de l'indexation des traitements au 1er janvier 2012**

Amendement technique de la Commission des finances, soutenu par la Municipalité. L'indexation des traitements est basée sur l'indice des prix à la consommation à fin novembre. De 2010 à 2011, cet indice a diminué. Il faut donc **diminuer ce poste de CHF 80'000.--**, pour le ramener à zéro.

La Commission **approuve l'amendement à l'unanimité.**

## **3 Direction de l'architecture et des infrastructures**

### **305 Office du développement durable**

#### **3051.3011: Traitement du personnel**

Un commissaire propose de supprimer le nouveau poste de secrétaire à 40 % demandé par la DAI. La suppression de ce poste à des incidences sur plusieurs postes budgétaires (voir le tableau annexé) et implique globalement une **diminution de CHF 41'800.--**.

Les délégués à l'agenda21 et à l'énergie sont regroupés dans un office du développement durable. La Municipalité souhaite les décharger des tâches de secrétariat (assumées actuellement par les délégués ou des aides ponctuelles) pour qu'ils puissent mettre en œuvre de nouveaux projets.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non.**

### **3053.3185.01 : Renouvellement du label Cité de l'énergie**

Un commissaire propose de ne pas renouveler le label de Cité de l'énergie et de **diminuer ce poste de CHF 35'000.--** pour le ramener à zéro. Son utilité ne serait pas démontrée et toutes les initiatives que la ville prendrait en matière d'énergie sont possibles même sans label, aux mêmes conditions.

La Municipalité estime important de conserver ce label, qu'il faut renouveler tous les 4 ans, pour conserver les réseaux et les avantages que procure ce label ; y renoncer serait une perte d'image pour la Ville. Il deviendrait beaucoup plus difficile de lancer des projets avec le canton.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non.

### **3053.3193 : Cotisations**

Le service informe que le partenariat avec le canton permet de ne plus avoir besoin de s'inscrire à un programme de l'EPFL. La cotisation, prévue au budget, peut être supprimée, permettant de **diminuer ce poste de CHF 15'000.--**, pour le porter à CHF 10'000.--.

Avec l'approbation de la Municipalité, la Commission **approuve l'amendement à l'unanimité.**

### **3054 Plan de mobilité**

#### **3054.3667 : Incitation à l'usage des transports publics et à la mobilité douce**

Plusieurs commissaires demandent la suppression de ces mesures incitatives, qu'ils voudraient voir proposer à l'ensemble de la population et dont, par ailleurs, ils doutent de l'utilité. L'amendement vise à **diminuer ce poste de CHF 90'200.--** pour le ramener à zéro.

La Municipalité explique que tout le chapitre 3054 concerne un plan de mobilité interne à l'administration communale, qui est ici une entreprise comme une autre. Ces plans de mobilité visent à réduire les déplacements inutiles et ceux en voiture privée. La commune incite les entreprises de la région à adopter de tels plans de mobilité. Comme dans n'importe quelle entreprise, les recettes découlant de la facturation des places de parc (poste 3054.4232) sont utilisées pour favoriser l'utilisation par le personnel d'autres moyens de déplacement que les transports individuels. C'est ainsi que des bons sur des mesures de mobilité (achat ou réparation de vélo, abonnements de transport en commun) représentant CHF 160.--, soit l'équivalent du prix d'un abonnement 1/2 tarif des CFF sont offerts à l'ensemble du personnel communal.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 5 non, 1 abstention**

#### **3054.4232 : Loyers des places de parc du plan de mobilité de douce**

La Commission ayant supprimé les mesures incitatives du plan de mobilité, un commissaire propose de supprimer la facturation des places de parc, dans un esprit de cohérence et de **diminuer ce poste de CHF 90'200.--** pour le ramener à zéro. Ces loyers ont été introduits dans le but de réaliser ces mesures incitatives.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non**

#### **4 Direction des espaces publics**

##### **400 Administration**

###### **400.3011 : Traitements**

Un commissaire propose de supprimer un poste à 100%, estimant que les tâches réalisées ne sont pas utiles et de **diminuer ce poste de CHF 127'700.--** (y compris les conséquences sur les postes liés), pour le ramener à CHF 420'900.--.

La Municipalité explique que ce poste existe depuis plusieurs années. Le dessinateur en charge de ce poste s'occupe notamment de quelque 40 chantiers ainsi que de l'entretien de l'éclairage public.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non

###### **420.3135 : Achat bancs et barrières**

Un commissaire propose de renoncer à l'achat de nouveaux sièges à installer au bord du lac, sur les enrochements et de **diminuer ce poste de CHF 10'000.--** pour le ramener à CHF 40'000.--.

Ces sièges sont très appréciés du public, qui les a rapidement adoptés.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non

##### **440 Ordures ménagères**

###### **440.3011 : Traitements**

Un commissaire propose la suppression du poste de chargé de gestion des déchets. Plusieurs commissaires relèvent les aspects négatifs des changements en matière de récolte des déchets et demandent de **diminuer ce poste de CHF 109'400.--**, pour le ramener à CHF 333'300.--.

La Municipalité relève que le titulaire du poste visé s'occupe notamment de l'information aux usagers, de la surveillance de la gestion des déchets, de l'analyse des situations et de l'infrastructure.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non

###### **440.3114.01 : Achat matériel et fournitures**

Un commissaire propose de renoncer pour le moment à l'achat de conteneurs insonorisés et de **diminuer ce poste de CHF 35'000.--**.

La Municipalité explique que cet achat permettrait de terminer le programme de remplacement. Les conteneurs insonorisés sont efficaces et appréciés du voisinage.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non**

#### **5 Direction de l'éducation**

##### **501.3011 : Traitements**

La Commission a demandé des explications sur la demande d'un nouveau poste d'adjoint administratif (voir partie générale du rapport).

La Municipalité explique avoir pris la décision de réorganiser et rassembler Jeunesse et Education sous une seule cheffe de service. Le chef de service d'Éducation partant dans 2 ans à la retraite, il serait remplacé par un adjoint administratif. En engageant cet adjoint maintenant, le chef de service pourra notamment participer à l'élaboration du projet de nouveau collège. Un commissaire propose de renoncer à la création de ce nouveau poste et de **diminuer ce poste de CHF 122'000.--** pour le ramener à CHF 546'700.--.

La Commission n'accepte pas l'amendement : 6 oui, 6 non, 1 abstention

## **7 Direction des affaires sociales et familiales**

### **702.4360 : Participation des parents pour l'accueil parascolaire...**

Un commissaire propose d'augmenter la participation des parents aux frais de crèches. La Ville annonce une moyenne de 30% à charge des parents, mais les calculs du commissaire donnent en réalité 27,7%. Il propose **d'augmenter ce poste de CHF 247'900.--**.

La Municipalité explique que les tarifs sont fixés au sein du réseau REVE ; Vevey n'est donc pas seule à décider. Les 30% sont un objectif, qui découle d'une décision politique. Mais chaque famille paie une participation en fonction de son revenu, selon un barème fixé avant l'inscription des enfants, et le nombre de journées facturées ne peut être déterminé à l'avance. Les sommes finalement encaissées varient donc de façon aléatoire. En ce qui concerne les comparaisons tarifaires entre réseaux, l'Idheap a réalisé une étude qui prend en compte le revenu réel des parents (et non le revenu déterminant, dont le mode de calcul est différent pour chaque réseau). Elle montre que Vevey n'est pas si bon marché que cela.

La Commission refuse l'amendement : 2 oui, 9 non, 2 abstentions

## **8 Direction de la culture**

### **814 Subventions et aides diverses**

Un commissaire propose de maintenir ce chapitre au niveau du budget 2011, avec en sus l'augmentation du montant versé au Fonds culturel Riviera (poste 814.3653.01). La situation financière, avec un budget fortement déficitaire, serait incompatible avec une augmentation des subventions. Il propose de **réduire ce chapitre de CHF 100'200.--** pour le ramener à CHF 2'278'600.--.

La Commission refuse l'amendement : 6 oui, 7 non

### **814.3653.19 : Subsidés pour la danse contemporaine**

Un commissaire propose de **diminuer ce poste de CHF 10'000.--** pour le ramener à CHF 20'000.--, soit le montant attribué en 2011.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non**

### **814.3653.411: Fondation Vevey Ville d'images prise en charge des frais de téléphone**

Un commissaire propose de **diminuer ce poste de CHF 1'500.--** pour le ramener à zéro. La subvention est passé de CHF 50'000.-- à CHF 250'000.--. Les frais de téléphone peuvent être compris dans cette subvention.

Avec l'approbation de la Municipalité, la Commission **approuve l'amendement à l'unanimité.**

### **814.3653.43 : Espace Guinguette (loyers et charges)**

Un commissaire propose de **diminuer ce poste de CHF 5'000.--** pour le ramener à CHF 10'000.--, soit le montant attribué en 2011.

La Commission **approuve l'amendement : 8 oui, 3 non, 2 abstentions**

### **814.3653.44 : Subsidés pour les musiques actuelles**

Un commissaire propose de **diminuer ce poste de CHF 8'000.--** pour le ramener à CHF 20'000.--, soit le montant attribué en 2011.

La Commission **approuve l'amendement : 7 oui, 6 non**

## 9 Jeunesse et sports

### 951 Sports

#### 951.3659 : Aides et subventions à des manifestations sportives

Un commissaire s'étonne de la présence d'une subvention en faveur de l'Association Vevey sur glace, vu la location de la patinoire. Il propose de supprimer cette subvention et de diminuer ce poste de CHF 5'000.-- pour le ramener à CHF 74'000.--.

La Municipalité explique que cette subvention a été inscrite au budget avant la décision du Conseil favorable à la location de la patinoire. Elle est d'accord avec l'amendement.

La Commission **approuve l'amendement : 12 oui, 1 abstention**

Au total, les amendements acceptés par la Commission des finances entraînent une diminution des dépenses de CHF 311'500.-- et une diminution des recettes de CHF 90'200.--

#### Vote final

Au **vote final**, la Commission des finances approuve les conclusions du préavis, tel qu'amendé par la Commission, par 8 voix pour et 5 voix contre.

---

## Conclusions

En conclusion, c'est à la majorité des membres de la Commission des finances que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

**VU** le préavis N° 29/2011, du 3 novembre 2011 sur le budget communal pour 2012,

**VU** le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2012, tel qu'amendé, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF	139'166'800.--
Revenus	CHF	<u>134'436'100.--</u>
Déficit présumé	CHF	<u>4'730'700.--</u>

Au nom de la commission des finances  
Le président-rapporteur

  
Roland Rapin

Annexe : - Liste des travaux d'entretien des propriétés communales  
- Liste des amendements approuvés par la Commission des finances

# BUDGET 2012

## Travaux d'entretien des propriétés communales

(inventaire après décision municipale du 31.10.2012)

Cpte no	Immeubles	Travaux prévus	Entretien courant 3141	Entretien spéciaux 3141.31
<b>253.3141</b>	<b>Bâtiments locatifs</b>		<b>290'000</b>	<b>103'000</b>
	Divers bâtiments	Contrôles périodiques des installations électriques selon OIBT		10'000
	Divers bâtiments	Travaux de nettoyage de graffitis	20'000	
	Byronne 4	Entretien courant	5'000	
	Charmontey 30	Entretien courant	2'000	
	Communaux 2A	Entretien courant	2'000	
	Conseil 6	Entretien courant	3'000	
	Conseil 15-17	Entretien courant	10'000	
		Réfection appartements suite chang. locataires	30'000	
	Conseil 23	Entretien courant	5'000	
	Général-Guisan 69	Entretien courant	5'000	
	Général-Guisan 71	Entretien courant	5'000	
	Général-Guisan 73	Entretien courant	5'000	
	Général-Guisan 75	Entretien courant	1'000	
	Gilamont 49	Entretien courant	3'000	
	Italie 6	Entretien courant	3'000	
		Création d'une douche	8'000	
	Lavaux 2	Entretien courant	5'000	
	Panorama 28-30-32	Entretien courant	5'000	
	Verger 10	Entretien courant	5'000	
		Remplacement de la barrière de l'escalier		20'000
		Entretien ascenseur (nettoyage, ferme-portes)		10'000
	Italie 56/Collège 13-15 (ex-EPA)	Entretien courant	25'000	
		Festival Images 2012 (sécurité pour public)		10'000
	Petit-Clos 3	Entretien courant	3'000	
	Panorama 4 (ancienne prison)	Entretien courant	5'000	
		Remplacement du chauffe-eau		9'000
		création d'un WC handicapé.		10'000
		suppression lanternau dans la salle des combles		16'000
		remplacement de la verrière existante par une verrière isolée		18'000
	Simplon 14-16	Entretien courant	20'000	
	Simplon 31	Entretien courant	20'000	
		Réfection appartements suite chang. locataires	95'000	
<b>254.3141</b>	<b>Swissmedia Center</b>			
		Entretien courant	25'000	
<b>256.3141</b>	<b>Tours de Gilamont</b>			
		Entretien courant	100'000	
<b>257.3141</b>	<b>Bâtiments d'administration</b>		<b>118'000</b>	<b>122'000</b>
	Divers bâtiments	Contrôles périodiques des installations électriques selon OIBT		10'000
	Hôtel de Ville	Entretien courant	20'000	
		Expertise de verrière		10'000
	La Grenette	Entretien courant	10'000	
	Kiosques	Entretien courant	5'000	
	Maison du Conseil	Entretien courant	8'000	
	Maison du cimetière	Entretien courant	3'000	
	Simplon 14-16	Entretien courant	8'000	
	Major-Davel 5	Entretien courant	3'000	
	Athénée	Entretien courant	5'000	

# BUDGET 2012

## Travaux d'entretien des propriétés communales

(inventaire après décision municipale du 31.10.2012)

Cpte no	Immeubles	Travaux prévus	Entretien courant 3141	Entretien spéciaux 3141.31
		Renforcement structure		50'000
	Local du Vétéran	Entretien courant	2'000	
	Local de la Sentinelle	Entretien courant	2'000	
	Quai Perdonnet Club-House	Entretien courant	2'000	
	Centre funéraire	Entretien courant	15'000	
	Edicule public des Gonelles	Entretien courant	4'000	
	Théâtre de Verdure	Entretien courant	2'000	
	Observatoire	Entretien courant	2'000	
	Italie 22 / Oriental	Entretien courant	3'000	
	Jardin Doret	Entretien courant	3'000	
	Gilamont 60 (RKC)	Entretien courant	15'000	
		Aménagement nouvelle cuisine		15'000
		Réaménagement zone détente pour artistes (démol et reconstruction de l'escalier)		35'000
		Complément du dispositif anti-pigeon		2'000
	Tour de l'horloge	Entretien courant	2'000	
	Billetterie CGN	Entretien courant	2'000	
	Débarcadère Vevey-La Tour	Entretien courant	2'000	
<b>258.3141</b>	<b>Cour au Chantre</b>			
	Simplon 22-24	Entretien courant	40'000	
<b>259.3141</b>	<b>Simplon 38 / Musée 5</b>		<b>75'000</b>	<b>50'000</b>
	Simplon 38	Entretien courant	20'000	
	Musée 5	Entretien courant	20'000	
		Réfection appartements	35'000	
		Climatiseur centrale TT		35'000
		Remplacement pompe circulation EC		15'000
<b>261.3141</b>	<b>Centrale thermique de Sainte-Claire</b>			
		Entretien courant	20'000	
<b>265.3141</b>	<b>Stand de Gilamont - Bâtiment</b>			
		Entretien courant	10'000	
<b>269.3141</b>	<b>Terrains de Copet - Bâtiments</b>			
		Entretien courant	20'000	
<b>270.3141</b>	<b>Terrain de la Veyre - Bâtiment</b>			
		Entretien courant	3'000	
<b>271.3141</b>	<b>Autres terrains de sports</b>			
		Entretien courant	3'000	
<b>272.3141</b>	<b>Camping de la Pichette - Bâtiment</b>		<b>100'000</b>	
		Entretien courant	10'000	
		Agrandissement maison du gardien + réfection	90'000	
<b>274.3141</b>	<b>Centre nautique et balnéaire</b>		<b>10'000</b>	<b>100'000</b>
		Entretien courant	10'000	
		Réfection des vestiaires, de la buvette et des douches (sols et murs)		65'000
		Contrôle et traitement superficiel de la structure porteuse en métal		10'000
		Remplacement des caillebotis en toiture		15'000
		Contrôle et traitement superficiel de la structure		10'000

# BUDGET 2012

## Travaux d'entretien des propriétés communales

(inventaire après décision municipale du 31.10.2012)

Cpte no	Immeubles	Travaux prévus	Entretien courant 3141	Entretien spéciaux 3141.31
<b>275.3141</b>	<b>Piscines de Vevey-Corseaux Plage</b>		<b>150'000</b>	<b>140'000</b>
	Restaurant	Entretien courant Rénovation du monte-charge	150'000	30'000
	Piscine	Réfection des joints de sol de la cuisine		5'000
	Parking	Traitement des façades vitrées intérieures Remplacement des candélabres		35'000 70'000
<b>276.3141</b>	<b>Immeuble du Panorama</b>			
		Entretien courant	130'000	
<b>276.3141.10</b>	<b>Parking du Panorama</b>			
		Entretien courant	10'000	
		Extension installation Sprinkler		90'000
<b>280.3141</b>	<b>Port franc / Voirie</b>			
		Entretien courant	20'000	
		Mise en conformité protection incendie		50'000
<b>281.3141</b>	<b>Galeries du Rivage - Bâtiment</b>			
		Entretien courant	20'000	
<b>281.3141.01</b>	<b>Galeries du Rivage - Halle</b>			
		Entretien courant	10'000	
<b>282.3141</b>	<b>Bâtiment de l'Aviron</b>			
		Entretien courant	20'000	
<b>289.3141</b>	<b>Casino du Rivage</b>			
	Salle del Castillo	Entretien courant	5'000	
<b>290.3141</b>	<b>Théâtre municipal</b>			
		Entretien courant	30'000	
<b>2961.3141</b>	<b>Vignobles - Bâtiments ruraux</b>			
		Entretien courant	8'000	
<b>2962.3141</b>	<b>Cave de l'Hôpital</b>			
		Entretien courant	26'500	
<b>420.3141</b>	<b>Edicules et WC publics</b>			
		Entretien courant	70'000	
<b>431.3141</b>	<b>Cimetière et centre funéraire</b>			
		Entretien des serres et couches	39'000	
<b>505.3141</b>	<b>Ecole de la Cheneau - Château d'Oex</b>			
		Entretien courant	15'000	97'000
		Réhabilitation de l'installation frigorifique (2 chambres froides)		12'000
		Rénovation des locaux sanitaires au 1er et 2ème étage		75'000
		Echange standard des détecteurs d'incendie selon les normes AEAI		10'000

# BUDGET 2012

## Travaux d'entretien des propriétés communales

(inventaire après décision municipale du 31.10.2012)

Cpte no	Immeubles	Travaux prévus	Entretien courant 3141	Entretien spéciaux 3141.31
<b>526.3141</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>		<b>150'000</b>	<b>222'000</b>
		Entretien courant	150'000	
		Contrôles périodiques des installations électriques selon OIBT		10'000
		Mise en place de cylindres dans les ascenseurs avec mise en passe des entrées principales (2ème partie)		10'000
	Ecole de la Veveyse			
		Réaménagement de l'ancien appartement du concierge en bureaux		65'000
		Réaménagement des sanitaires au sous-sol, à proximité de la salle pour les repas de midi		30'000
	Ecole de Plan			
		Installation d'une salle multi-usages utilisable pour le service de repas de midi		50'000
		Réfection salle de classes		10'000
	Ecole enfantine Prairie 42			
	Collège 1838			
		Remplacement des revêtements de sol (linoléum) au rez infirmerie, PPLS, Salle A3, secrétariat		30'000
	Collège Bleu			
	Ecole de Charmonthey			
	Collège-Kratzer			
		Remplacement des stores au rez de chaussée		13'000
		Renforcement des grilles du préau		4'000
<b>526.3141.01</b>	<b>Préaux des bâtiments scolaires</b>			
		Entretien courant	1'000	
<b>705.3141</b>	<b>Centre social intercommunal</b>			
		Entretien courant	7'000	
		Mise en conformité des locaux		15'000
<b>773.3141</b>	<b>Les Marionnettes</b>		<b>15'000</b>	<b>74'000</b>
		Entretien courant		
		Réfection de la peinture de l'atelier et salles au rez		20'000
		Remplacement des dalles terrasse 1er étage		15'000
		Aménagement de vestiaires (bancs et rangements) pour les enfants		25'000
		Armoire de rangement pour les bébés au 1er étage		4'000
		Rénovation de chambre à l'étage		10'000
<b>773.3141.01</b>	<b>Entretien préaux, clôtures et plantations</b>			
		Entretien courant	1'000	
<b>777.3141</b>	<b>La Barcarolle</b>			
		Entretien courant	6'000	
		Rénovation de la cuisine à l'étage		25'000
<b>777.3141.01</b>	<b>Entretien préaux, clôtures et plantations</b>			
		Entretien courant	1'000	

# BUDGET 2012

## Travaux d'entretien des propriétés communales

(inventaire après décision municipale du 31.10.2012)

Cpte no	Immeubles	Travaux prévus	Entretien courant 3141	Entretien spéciaux 3141.31
<b>781.3141</b>	<b>Les Cèdres</b>	Entretien courant	<b>5'000</b>	<b>90'000</b>
		Aménagement de la cour entre la garderie et l'UAPE		55'000
		Réfection des peintures intérieures 2ème partie		15'000
		Remplacement des fenêtres de la véranda (déperdition de chaleur)		20'000
<b>781.3141.01</b>	<b>Entretien préaux, clôtures et plantations</b>			
		Entretien courant	1'000	
<b>782.3141</b>	<b>Les Petits Pois</b>			
		Entretien courant	2'000	
<b>792.3141</b>	<b>La Pomme d'Or</b>			
		Entretien courant	2'000	
<b>793.3141</b>	<b>La Campanule</b>			
		Entretien courant	2'000	
		Réfection des peintures extérieures et intérieures		20'000
<b>794.3141</b>	<b>UAPE Crédeiles</b>			
		Entretien courant	<b>2'000</b>	<b>12'000</b>
		Aménagement de meubles de rangement dans les salles		6'000
		Réfection des peintures intérieures de la salle côté Est		6'000
<b>82022.3141</b>	<b>Musée Jenisch</b>			
		Entretien courant	25'000	
<b>82032.3141</b>	<b>Musée suisse de l'appareil photographique</b>		<b>20'000</b>	<b>102'000</b>
	Ancien-Fossés 6 et 7	Entretien courant	20'000	
	(2 bâtiments)	Travaux de rénovation des étages, dernière étape		97'000
	Remplacement des 3 fenêtres aux combles			5'000
<b>82042.3141</b>	<b>Musée Historique de Vevey</b>			
		Entretien courant	5'000	
<b>831.3141</b>	<b>Bibliothèque-médiathèque</b>			
		Entretien courant	6'200	
<b>841.3141.01</b>	<b>Eglises - Temples</b>		<b>24'000</b>	<b>55'000</b>
	St-Martin	Entretien courant	15'000	
	Gilamont	Entretien courant	5'000	
	Ste-Claire	Entretien courant	3'000	
	Horloges + clochers	Entretien courant	1'000	
		Réparation		55'000
		TOTAUX	1'183'200	1'367'000

## BUDGET 2012 - Amendements proposés par la Commission des finances

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
<b>130</b>		<b>Subventions et manifestations diverses</b>						
130.3659.02	7	Aide aux pays en voie de développement <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i> Amendement accepté par la Municipalité	70'000		10'000			60'000
<b>141</b>		<b>Personnel, charges sociales, assurances</b>						
141.3185.01	9	Honoraires pour audits <i>Amendement accepté par 11 voix contre 1 et 1 abstention</i>	10'000		10'000			0
<b>200</b>		<b>Comptabilité générale, caisse et contentieux</b>						
200.3011.12	15	Couverture de l'indexation des traitements au 1er janvier 2012 (0,2%) <i>Amendement accepté à l'unanimité</i> Amendement accepté par la Municipalité	80'000		80'000			0
<b>3051</b>		<b>ODD - Administration</b>						
3051.3011	46	Traitements du personnel	258'000		33'800			224'200
3051.3030	46	Allocations familiales	7'600		800			6'800
3051.3030.01	46	Contributions AVS, AI et AC	22'000		2'200			19'800
3051.3040	46	Caisse de pensions et de prévoyance	43'600		4'500			39'100
3051.3050	46	Assurances accidents et maladie <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i>	7'900		500			7'400
<b>3053</b>		<b>Energie</b>						
3053.3193	47	Cotisations <i>Amendement accepté à l'unanimité</i> Amendement accepté par la Municipalité	25'000		15'000			10'000

## BUDGET 2012 - Amendements proposés par la Commission des finances

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
<b>3054</b>		<b>Plan de mobilité</b>						
3054.3667	47	Incitation à l'usage des transports publics et à la mobilité douce <i>Amendement accepté par 7 voix contre 5 et 1 abstention</i>	90'200		90'200			0
3054.4232	48	Loyers des places de parc du plan de mobilité douce <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i>	90'200				90'200	0
<b>440</b>		<b>Ordures ménagères</b>						
440.3114.01	58	Achats matériel et fournitures <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i>	79'500		35'000			44'500
<b>814</b>		<b>Culture - Subventions et aides diverses</b>						
814.3653.19	118	Subsides pour la danse contemporaine <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i>	30'000		10'000			20'000
814.3653.411	119	Fondation Vevey Ville d'Images - Prise en charge des frais de téléphone <i>Amendement accepté à l'unanimité</i>	1'500		1'500			0
814.3653.43	119	Espace Guinguette (loyers et charges) <i>Amendement accepté par 8 voix contre 3 et 2 abstentions</i>	15'000		5'000			10'000
814.3653.44	119	Subsides pour les musiques actuelles <i>Amendement accepté par 7 voix contre 6</i>	28'000		8'000			20'000
<b>951</b>		<b>Sports</b>						
951.3659	130	Aides et subventions à des manifestations sportives <i>Amendement accepté par 12 voix et 1 abstention</i> <i>Amendement accepté par la Municipalité</i>	79'000		5'000			74'000
			<b>937'500</b>	<b>0</b>	<b>311'500</b>	<b>0</b>	<b>90'200</b>	<b>535'800</b>

## BUDGET 2012 - Amendements proposés par la Commission des finances

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
		<b>Récapitulation :</b>						
		Charges en plus	0					
		Charges en moins	311'500					
		Revenus en plus	0					
		Revenus en moins	90'200					
		<b>Diminution du déficit</b>	<b>221'300</b>					
		Charges selon projet de budget déposé		139'478'300				
		Amendements		-311'500				
		<b>Charges totales 2012 amendées</b>		<b>139'166'800</b>				
		Revenus selon projet de budget déposé		134'526'300				
		Amendements		-90'200				
		<b>Revenus totaux 2012 amendés</b>		<b>134'436'100</b>				
		<b>Déficit du budget 2012</b>		<b>4'730'700</b>				